



# Société de Gymnastique de MUTTERSHOLTZ

*Société affiliée à la Fédération Française de Gymnastique FFG*

## REGLEMENT INTERIEUR

### Article 1 : Inscription

L'inscription au club de tout gymnaste implique de :

- Remplir une fiche d'inscription et s'acquitter de la cotisation.
- Produire un certificat médical, indiquant la non contre-indication de la pratique de la gymnastique **ou** le questionnaire de santé.
- La fourniture des pièces demandées.
- L'acceptation et le respect du règlement intérieur

### Article 2 : Assurance

- Chaque adhérent doit être assuré en responsabilité civile et individuelle par une assurance personnelle.
- Chaque adhérent licencié sera également couvert par l'assurance attachée à la licence dont le contrat est souscrit par la FFG auprès du groupe ALLIANZ sachant que nous avons retenu la garantie de base. Une option complémentaire proposée peut être souscrite, sur demande de la part de l'adhérent.
- Un gymnaste se blessant durant un entraînement ou une compétition doit impérativement en faire part à son entraîneur qui en fera part aux dirigeants (la déclaration d'accident doit être impérativement envoyée à la fédération dans les 5 jours, sous peine de forclusion)
- Les parents déchargent de toute responsabilité, la société de gymnastique et tout cadre qui assurerait le déplacement en véhicule personnel, en cas d'accident de circulation, dans le cadre des déplacements pour entraînements, formation ou compétition.

### Article 3 : Responsabilité

- Les gymnastes inscrits sont pris en charge par le club uniquement pendant la durée des cours.
- Les gymnastes sont tenus d'arriver à l'heure, d'excuser tout retard ou absence à leur entraîneur.
- Les gymnastes mineurs seront conduits et repris par le représentant légal ou l'adulte chargé de l'accompagner sauf décharge de sortie signée par les parents.
- Le parent pourra récupérer son enfant à la sortie dans le hall du gymnase. Si le parent n'est pas présent, l'enfant doit attendre sa venue dans le hall.
- Les vestiaires n'étant pas surveillés, le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- Durant les vacances scolaires les entraînements sont suspendus et des stages payants mis en place. Dans le cas contraire une information sera transmise à l'enfant.

### Article 4 : Salle d'entraînement

- La salle d'entraînement est réservée aux personnes licenciées à la FFG.
- L'utilisation du téléphone portable est interdite aux gymnastes et fortement déconseillée aux entraîneurs.
- Les agrès ainsi que les trampolines ne pourront être utilisés que sous la responsabilité du moniteur et en respect des consignes. Le moniteur est responsable du matériel utilisé et doit obligatoirement veiller à ce qu'il soit remis en place à la fin de chaque séance.
- Toute consommation de nourriture ou boisson est interdite dans le gymnase.
- Tout dysfonctionnement, dégradation ou casse doit être obligatoirement signalé, dans les plus brefs délais au référent salle.

### Article 5 : Vestiaires, Rangement et Propreté

- Les gymnastes sont tenus de garder le gymnase propre et accueillant, en prenant soin notamment de ne pas souiller ni dégrader le sol, les équipements, les vestiaires et les toilettes.
- Les gymnastes sont tenus d'utiliser les vestiaires et de ne pas laisser leurs effets personnels dans la salle d'entraînement.
- L'accès aux vestiaires est réservé aux gymnastes et entraîneurs (exception faite aux sections d'enfants en bas âge, n'ayant pas l'autonomie nécessaire à l'habillement).

### Article 6 : Tenue vestimentaire

- Pour la pratique de la gymnastique une tenue de sport est exigée :  
T-shirt/sweat shirt/ brassières Short/pantalon de jogging sokol ou justaucorps
- Chaussettes, chaussons ou pieds nus.
- Il est recommandé aux gymnastes de ne pas porter de bijoux et d'attacher les cheveux longs.
- Il est vivement conseillé de ne pas emmener d'objets de valeurs lors des entraînements.

### Article 7 : Compétitions

- Les gymnastes compétitifs devront avoir une tenue de compétition règlementaire. Pour les féminines : Le justaucorps, le survêtement et le sac du club. Pour les masculins : le léotard, short et Sokol sont à voir avec le coach en début de saison.

*Merci pour votre confiance*

*le comité et l'équipe technique*